

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 524

Artikel: Fédération des unions de femmes du canton de Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud

La XXII^e Assemblée annuelle de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises s'est tenue le 18 mai au château d'Oron, dans la salle de garde qui réchauffait un grand feu de cheminée. Mme Fonjallaz (Epesses), qui présidait, assistée de Mme L. Comte (Lausanne) secrétaire, a présenté le rapport annuel qui rappelle les multiples activités de la Fédération pendant l'exercice écoulé: démarches pour obtenir l'éligibilité des femmes dans les Conseil de paroisses, instruction civique des jeunes filles, apprentissage ménager, rappel aux municipalités que les femmes peuvent siéger dans les Commissions scolaires, appui moral à l'action en faveur des enfants d'Espagne. Le *Bulletin féminin* de janvier a paru sous forme d'un annuaire féminin vaudois. L'Union des Sociétés féminines lausannoise a publié un contrat-type pour le personnel de maison, qui a été largement répandu. La «Journée des femmes vaudoises», le 18 février, a été très fréquentée et fort intéressante. L'Union d'Avenches a fêté ses 25 ans d'existence. Mme Berdoz (Moudon), vice-présidente démissionnaire pour raisons de santé, a été remplacée par Mme Soutter-Chausson (Aigle). Mme Fonjallaz a terminé son rapport par un appel à la fermeté et à la persévérance que ne doivent pas lasser les échecs.

Après l'adoption du rapport financier, lecture a encore été faite d'un rapport de l'Union des Femmes d'Aubonne, qui déplore la mort de Mme Crinoz, fondatrice et première présidente de ce groupement. Celui-ci fait donner des cours ménagers subventionnés par la commune, organise des collectes, des ventes, distribue du linge aux écoliers, s'occupe de donner des layettes aux mères nécessiteuses, et recueille des fonds pour la restauration du temple. Mme J. Barraud a

annoncé que l'Union de Bussigny a fêté au mois de mars ses dix ans d'existence, et qu'elle continue à organiser des causeries, des collectes, à subventionner des œuvres de bienfaisance: la présidente se loue de l'assiduité de ses membres.

Le Code pénal fédéral a fait ensuite l'objet d'une étude objective de Mme L. Comte, avocat à Lausanne. Bien que les femmes n'aient pas le droit de se prononcer sur cette question si importante qui touche à la vie, à la santé, à l'intégrité corporelle, à l'honneur de tous et à la moralité publique, elles doivent s'intéresser à ce problème, se renseigner, et se faire une opinion. Le *Mouvement* devait publier prochainement des études sur ce sujet, nous ne donnerons pas ici le compte-rendu de cet exposé que suivit une intéressante discussion, soulignant la complexité du problème que doivent résoudre les électeurs quels que soient leurs compétences.

M. Kissling, géomètre à Oron, et secrétaire de l'Association pour la conservation du château, a ensuite raconté ce qui se fait pour la conservation de ce monument national. Le Comité a le privilège d'être soutenu dans sa tâche par une Vaudoise de tête, Mme Gilliéron, la femme du trésorier, qui veille à rendre accueillant l'intérieur du château, le fleurit, et anime ses salons et ses salles, afin que ses visiteurs soient toujours plus nombreux. M. Kissling a conté avec talent la vie difficile du comte Michel de Gruyère, le dernier de sa race, qui, criblé de dettes, épousa en 1553 Madeleine de Molliens, laquelle s'associa de tout cœur aux soucis de son époux, en cherchant à les alléger par des démarches et des requêtes. Elle travailla en vain: il fallut renoncer au château de Gruyère, et se réfugier à Oron, mais pour bien peu de temps, car la comtesse mourut en 1564, et le comte peu après, on ne sait ni où, ni comment. Etrange destinée que celle de cette Savoyarde, venue en Gruyère pour aider son mari à sauver son patrimoine, et pour le reconforter par sa présence et son amour.

Un excellent repas — salé de campagne aux épinards — fut servi à 110 participantes dans la salle de justice. On entendit des vœux de bienvenue de Mme Fonjallaz, qui cita les paroles encourageantes de M. Motta à Colombier; M. R. Rochet, préfet, exprima son admiration et sa reconnaissance pour le travail des Unions de Femmes tel que venait de lui être révélé; Mme Schlegel, membre depuis vingt ans de la Commission scolaire, et la seule représentante des autorités d'Oron, et plusieurs autres personnalités féminines, prirent la parole. La séance reprit dans la cour du château, sous le soleil déjà revenu. Mme Berdoz (Moudon), en rappelant que le 18 mai était le jour de la Bonne Volonté, introduisit Mme Nobs (Genève), secrétaire générale de l'Union Mondiale de la Femme pour la concorde internationale, qui parla avec cœur et intelligence sur ce sujet: *Paix et discipline individuelle*.

Mme Nobs rappela la grande espérance de paix et de concorde, qui naquit en 1918, les efforts de la S. A. N., la Conférence pour la limitation des armements, puis les désillusions survenues. Cependant, rien n'est perdu, le désir de paix subsiste et aura raison de la méfiance chronique, qui n'a jamais rien édifié. Les échecs ne doivent pas faire renoncer au but. Le problème de la paix est avant tout un problème d'ordre moral, résolu par cette transformation morale, à laquelle visent les Unions de Femmes. Un des chemins de la paix est la paix nationale, la paix sociale, la paix individuelle, auxquelles chacun et chacune peut travailler. Semer, cultiver la paix dans les cours, tel est le but de cette journée de la Bonne Volonté, célébrée le 18 mai dans de nombreux pays.

La visite du château, que chacune peut voir, admirer et revoir à son aise, et un thé avec bracelets et merveilles dorées à point, termineront cette intéressante journée, caractérisée par l'esprit le meilleur.

S. B.

Autour du Code Pénal suisse.

La séance publique du dimanche matin a été consacrée au Code Pénal. Nous ne nous y attarderons pas, puisque cette importante question sera spécialement traitée en plusieurs articles dans le prochain numéro de ce journal. M. Henri Dubois, directeur de l'Office social de l'Église nationale de Genève présente les avantages sociaux et moraux du Code, et M. Ch. Barde, juge à la Cour, en exposa les inconvénients politiques et juridiques. Une discussion malheureusement écourtée par l'heure avancée suivit, dans laquelle Mmes Blanche Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance de Genève et Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, appuyèrent le point de vue de M. Barde alors que Mmes et Mmes Arnold, Schreiber-Favre, avocates (Genève), Schönauer (Bâle) et Gourd s'exprimèrent en faveur du Code.

Cette séance fut suivie d'un joyeux repas servi au Parc des Eaux-Vives, et qui fut d'autant plus apprécié qu'il ne comporta point de discours! puisque la visite du Palais et de la bibliothèque de la S. d. N. qui, malgré le décor de pluie et de grisaille souleva l'admiration des délégués, et même de nombreuses Genevoises qui venaient là pour la première fois! Et ce fut enfin la dispersion dans les trains du soir, et la satisfaction d'avoir participé à une Assemblée, qui marquera parmi les mieux réussies qu'ait compilées notre Association.

S. BONARD.



Les Expositions

Le Tessin à Lausanne

La galerie du Lion d'Or, à Lausanne, qui dispense avec intelligence Mme Danièle Caenod, a abrité, du 12 au 28 mai, une exposition regroupant trois artistes luganaises de grand talent, artistes peu ou mal connus en Suisse romande.

La plus douée est sans doute Marguerite Osswald-Toppé, dont les «bambines», les bouquets, les paysages savent la grâce, la tendresse et le talent le plus féminin, sans la moindre mollesse ni affectation. Par petites touches, par petits coups de pinceau, par des teintes plates, dans un style qui fait penser à la fresque, elle crée une atmosphère de tendresse et de poésie tout-à-fait remarquable. On voudrait voir Mme Osswald décorer des salles d'école et inscrire sur des murs blancs ses gamines aux petits yeux ronds, aux tresses raides, bien sages au milieu des fleurs, baignées dans une poussière dorée qui dit la paix et le bonheur.

Mme Anita Spinelli a un talent plus viril, une personnalité moins affirmée. Elle se souvient de Gauguin, elle n'ignore pas Auberonjous, sa couleur est dure et son dessin vigoureux. Elle a pourtant quelque chose à dire et le dit bien. Ses paysages sont intéressants et ses portraits très personnels.

Le «Club» des Amies de la jeune fille cherche pour seconder la directrice, surtout pour le dimanche, jeune fille sachant parler le suisse-allemand, et organiser jeux, chansons, défilades, promenades, etc. S'adresser l'après-midi, à Mme Béguin, 26, rue de Candole.

Un excellent repas — salé de campagne aux épinards — fut servi à 110 participantes dans la salle de justice. On entendit des vœux de bienvenue de Mme Fonjallaz, qui cita les paroles encourageantes de M. Motta à Colombier; M. R. Rochet, préfet, exprima son admiration et sa reconnaissance pour le travail des Unions de Femmes tel que venait de lui être révélé; Mme Schlegel, membre depuis vingt ans de la Commission scolaire, et la seule représentante des autorités d'Oron, et plusieurs autres personnalités féminines, prirent la parole. La séance reprit dans la cour du château, sous le soleil déjà revenu. Mme Berdoz (Moudon), en rappelant que le 18 mai était le jour de la Bonne Volonté, introduisit Mme Nobs (Genève), secrétaire générale de l'Union Mondiale de la Femme pour la concorde internationale, qui parla avec cœur et intelligence sur ce sujet: *Paix et discipline individuelle*.

Mme Nobs rappela la grande espérance de paix et de concorde, qui naquit en 1918, les efforts de la S. A. N., la Conférence pour la limitation des armements, puis les désillusions survenues. Cependant, rien n'est perdu, le désir de paix subsiste et aura raison de la méfiance chronique, qui n'a jamais rien édifié. Les échecs ne doivent pas faire renoncer au but. Le problème de la paix est avant tout un problème d'ordre moral, résolu par cette transformation morale, à laquelle visent les Unions de Femmes. Un des chemins de la paix est la paix nationale, la paix sociale, la paix individuelle, auxquelles chacun et chacune peut travailler. Semer, cultiver la paix dans les cours, tel est le but de cette journée de la Bonne Volonté, célébrée le 18 mai dans de nombreux pays.

La visite du château, que chacune peut voir, admirer et revoir à son aise, et un thé avec bracelets et merveilles dorées à point, termineront cette intéressante journée, caractérisée par l'esprit le meilleur.

S. B.

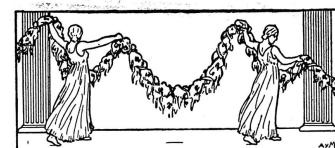
Mme Anna Baumann-Kienast est sculptrice, et ses bustes, ses masques en terre cuite ont beau coup d'accord et de vie; ce sont vraiment des portraits qui semblent que l'on reconnaît les modèles. Elle a fait aussi d'originales statues pour des églises tessinoises, des vierges traînées dans un style large et un peu caricatural, qui doivent plaire, puisqu'elles ont été extraites d'églises et sont encore marquées de larmes de cire. S. B.

A l'Athénée (Genève): Mmes Colette Grosselin, Marcelle Buchel, Alice Morier

Ce fut, le 14 mai, un vernissage tout printanier par la date, par les nombreux «jeunes» dans la salle bondée, par la jeunesse des exposantes, et par ces paysages du Midi: soleil et fleurs.

Paysage provençal, Cerisiers en fleurs, Printemps en Provence, Soleil de Provence, Printemps, ce dernier, égaré parmi les portraits et les natures mortes de Mme Buchel, dont nous avons goûté surtout les coloris si fins et délicats. Mme Grosselin et Morin, qui avaient choisi comme centre la délicieuse petite villa sarrazine de Grimaud et ont, de là, rayonné vers St-Tropez et autres coins charmants, en rapportant des toiles de plein air où chante la lumière, où se serrent les vieux toits étages, s'élançant pins et palmiers dans une atmosphère de joie. Voir, entre autres de Mme Grosselin, son *Palmer de Mme Denis*. De Mme Morin, nous préférerons tout de même ce tableau parisien dans ses gris nuancés: *St-Germain des Prés*.

PENNELLO.



A travers les Sociétés

In Memoriam

À l'hôpital de Montreux, le 10 mai, est décédée, après une courte maladie, Mme Aline Durand-Dufaux, une bonne féministe, une femme intelligente, d'une grande activité, une femme d'affaires qui portait à la chose publique un vif intérêt. Elle était de celles qui ne croient pas que l'horizon doit se borner à son foyer, mais bien de celles qui ont compris qu'un intérêt élargi, qu'une saine curiosité, que le goût de la chose publique sont aussi nécessaires à la vie normale du foyer, au développement de la famille, que la bonne cuisine, l'ordre et la propreté. Elle suivait avec plaisir le mouvement féministe, se tenait au courant de tout et fut longtemps secrétaire dévouée de l'Union des femmes de Montreux. S. B.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la publication de plusieurs comptes rendus de séances et d'Assemblées de Sociétés, pour lesquels il nous a été malheureusement impossible de trouver de la place cette fois-ci.

Union des travailleurs sociaux de Genève.

Le «Club» des Amies de la jeune fille cherche pour seconder la directrice, surtout pour le dimanche, jeune fille sachant parler le suisse-allemand, et organiser jeux, chansons, défilades, promenades, etc. S'adresser l'après-midi, à Mme Béguin, 26, rue de Candole.

Jeudi 9 juin:

LAUSANNE: Réunion commune du Groupe féminin du Parti libéral et du Groupe féminin du Parti radical, Lycée-Club, 20 h. 30: *La police féminine à Lausanne*, causerie par Mme Ch. Rindlisbacher, assistante de police. Séance publique.

Samedi 11 juin:

LAUSANNE: Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Lausanne-Palace, 15 h. Assemblée générale: Affaires administratives. — *En Grèce avec 50 jeunes filles*, causerie avec projections lumineuses par Mme Reynaud-Exachquet.

Id. SOTTONS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et Société suisse romande de radiodiffusion, 18 h. 15: *L'âme de l'adolescente*, causerie par Radio, par Mme Marg. Evard, Dr. es-lettres.

Id. GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux: Excursion-visite à des institutions d'assistance sociale.

pour la publicité dans le *MOUVEMENT*, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51.347

Les échantillons: *Cold cream, crème de jour, crème citron*, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageurs à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Une comptable genevoise, expérimentée, rimentée se charge de tous travaux: organisation, tenue de livres, bilans, revisions, impôts. Travail à l'heure ou à forfait. Références de tout premier ordre. Ecrire au journal sous initiales M. R.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"

A LUGANO (Fondée en 1896) Prop. Mmes Volenteri.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE



est la marque sous laquelle la coopérative tourne à ses membres: produits alimentaires, objets usuels, articles de toilette, articles pour la lessive et les nettoyages, souliers pour toute la famille, en un mot: tout ce dont ils ont besoin. La qualité en est de premier choix et les prix sont modestes. L'excédent réalisé dans la vente est restitué aux sociétaires sous forme de ristourne. Il n'existe pas de système de ristourne socialement plus juste et meilleur que celui de la coopérative de consommation.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone: 43.285 (permanent)
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus.
EN CAS DE DÉCÈS FORMALITÉS GRATUITES